**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE PROVINCIAL DU 8 MAI 2023**

**Présents**: Hakin L, Croes D, Rousch H, Douin Y, Meyers L, Ceulemans R, Boniver j, Vincent JM, Maurage D

1. **Situation admnistrative** :

La comparaison entre les chiffres des affiliés de la saison 2021-2022 et de la saison 2022-2023 montre une certaine stabilité.

On peut même parler probablement d’une augmentation du nombre d’affilés actifs. En effet suite à la nouvelle règle du 3ème joueur effectif, beaucoup de clubs n’ont pas réactivé les joueurs inactifs qui étaient présents sur les listes de forces afin de les utiliser pour palier aux absences. On peut estimer une non-réactivation de plus ou moins 300 joueurs pour l’Aile Francophone.

Voici donc quelques chiffres pour Liège (2022/2023) : joueurs 3000/2993, non-joueurs 50/62, mi-saison 65/61, licence récréative 356/319, total 3476/3442

Les joueurs qui ne sont toujours pas en règle par rapport aux amendes suite aux absences aux compétitions individuelles ou suite aux amendes infligées pour carte jaune sont maintenant suspendus jusqu’à régularisation de celles-ci.

1. **Bilan activité fin de saison** :
2. *Coupe provinciale* :
* Les finales se sont déroulées au club de Patapongistes. Au départ, il y avait 81 équipes inscrites en messieurs et malheureusement seulement 3 en dames.
* Le podium de ces deux finales : pour les dames 1ère Astrid, 2ème Ans, 3ème Minerois pour les hommes : 1er Tiège, 2ème Ans 3, 3ème Bettincourt
* Nos deux vainqueurs ont participé à la coupe de l’Aile Francophone, nos deux représentants ont également remporté cette compétition.
* Les prix pour les finalistes, à savoir 200 euros pour le vainqueur et 100 euros pour les finalistes en messieurs, 100 euros pour le vainqueur et 50 euros pour les finalistes en dames seront retournés vers les clubs.
* Il y a eu une équipe forfait annoncé avant la compétition et trois équipes forfaits durant la compétition.
* Le montant des inscriptions ainsi que les amendes pour forfait ont été intégralement reversées dans les prix des 6 finalistes.
1. *Finale interclubs* :
* L’équipe de Borlez qui devait rencontrer Dison en finale des 6 P a déclaré forfait pour cette finale.
* Les lauréats sont : 1P Robervtville, 2P ans, 3P Montzen, 4P Donald, 5P Ans , 6P Dison, D1P : Ans, D2P : Montzen
* La compétition s’est déroulée dans de bonnes conditions.
1. *Masters* :
* La finale des masters a eu lieu le dimanche 30 avril au CFTT. Les prix (sous forme de bons d’achat) pour les lauréats, leurs seront envoyés.
* Un calendrier pour les masters de la saison 2023-2024 sera établi et sera figé dès l’entame du championnat.
* Le mode de qualification pour la finale pose de petits problèmes. En effet des joueurs sont qualifiés alors qu’ils n’ont pas joués le minimum de masters requis.
* Il serait intéressant de constituer un staff de juge-arbitre afin de pouvoir faire une tournante dans la désignation du juge-arbitre et de son adjoint pour les différents masters.
1. *Au féminin* :
* La première édition du tournoi au féminin en Province de Liège a été une réussite.
* +/- 40 participantes ont été enchantées de se retrouver et de la formule proposée. Le goûter offert a été très bien accueilli par les participantes.
* La majorité des participantes, quelles soient jeunes ou plus âgées, étaient des joueurs NC ou avec un classement D.
1. *Divers*:
* A ce jour il y a 585 joueurs sur la liste des transferts dont 109 joueurs liégeois.
* La fusion entre Amay et Viamont devrait être actée durant le mois de mai via des assemblées générales dans les deux clubs, ainsi qu’une assemblée générale commune. Les joueurs qui ne signeraient pas la fusion seraient alors libres. D. Croes participera aux AG.
* La raquette Dison n’inscrira probablement plus d’équipe la saison prochaine (mail reçu au secrétariat du comité provincial).
* Une fusion entre les clubs de Bolland et de Blegny est également à l’ordre du jour. (ndlr – ne se fera pas)
* Les nouveaux classements seront publiés le 18 mai et les réclamations sont attendues jusqu’au 26 mai. Il avait été demandé que les demandes de modifications soient gérées par l’Aile Francophone. Cette demande a été refusée et les demandes devront toujours se faire de préférence par l’espace personnel au responsable classement de la Province. En Province de Liège se sera via Léon Hakin.
1. *Dison* :

Le Comité Provincial a été informé des incidents qui sont survenus lors du TOP 6 de la Région Verviétoise avec les protagonistes de Dison,  A. Grun, M. Liégeois et S. Monami.

Même si la compétition est amicale, les joueurs sont couverts par l'assurance Ethias de la Fédération en cas de blessure ; c'est donc une activité officielle.

Au vu des problèmes qui se répètent avec ces joueurs, pour le respect du code Ethique et la sécurité des joueurs, officiels et accompagnateurs, le Comité Provincial décide de porter le dossier à l'Assemblée Provinciale.